

9-10 EDOUARD VII, A. 1910

M. SMITH.—Avec lesquels vous ne vous accordiez pas?—R. Il y a une lettre de M. Huestis à M. Doucet, une autre de M. Hervey à M. Doucet, et une de M. Girdwood à M. Hervey.

M. Moss.—La lettre de M. Hervey n'est pas à ce sujet là, n'est-ce pas?

M. CHRYSLER.—Je crois que vous feriez mieux de laisser cela là, jusqu'à ce que ceci vienne à son tour. Cela interrompt le fil de l'histoire. Elles sont toutes ici; vous pouvez les faire identifier facilement.

Q. Alors, votre demande qui a suivi a été la lettre du 11 novembre qui est écrite par vous à la Commission?—R. Oui.

PIECE N° 14.

OTTAWA, 11 novembre 1907.

Les Commissaires du chemin de fer Transcontinental,
Ottawa.

MESSIEURS,—Relativement aux estimations présentées par les entrepreneurs pour le mois d'octobre, et à la demande que vous m'avez faite de les approuver, vu que, par suite de l'absence du ministre et du sous-ministre des Chemins de fer, il sera peut-être impossible de soumettre au gouvernement mes lettres du 18 et du 20 octobre et la correspondance qui y est annexée avant le milieu du mois courant, et vu que, comme je le disais dans ma lettre du 18 octobre, la suspension du paiement des sommes réclamées pourrait avoir de graves conséquences, je dois vous dire que je suis prêt à approuver les estimations en question, pourvu qu'il soit bien entendu, comme je le demandais dans ma lettre du 30 octobre, que mes lettres du 18 et du 30 octobre et la correspondance y annexée seront déposées sans retard devant le conseil des ministres, afin que toute cette question puisse être définitivement réglée avant qu'arrivent les estimations pour le mois de novembre.

Votre obéissant serviteur,

HUGH D. LUMSDEN,

Ingénieur en chef.

Q. Je suppose que le motif de cette lettre est apparent à la face même de l'écrit?—R. Je voulais notifier le gouvernement qu'il y avait divergence d'opinion entre les commissaires, l'ingénieur divisionnaire et moi-même.

Q. Et que provisoirement les estimations de novembre pouvaient être acquittées?—R. Oui.

Q. Ensuite il y a une lettre du secrétaire de la Commission au ministre des Chemins de fer, laquelle est une soumission au gouvernement du matériel de la correspondance, et ainsi de suite, relativement à cette question?—R. Oui.

PIECE N° 15.

OTTAWA, 23 novembre 1907.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur, par ordre de la commission, de vous adresser ci-inclus la correspondance relative à une plainte faite à notre ingénieur en chef par l'adjoint de l'ingénieur en chef du Grand-Tronc-Pacifique touchant la manière dont se fait, en vertu des stipulations de notre marché, la classification des déblais dans le district "B".

Ainsi que la correspondance l'établit, la plainte de l'ingénieur du Grand-Tronc-Pacifique a eu pour effet de mettre en lumière pour la première fois depuis
M. LUMSDEN.